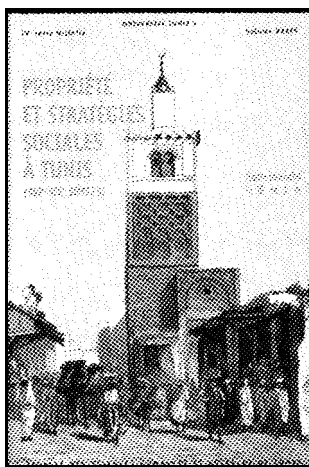


Abdelhamid HÉNIA, *Propriété et stratégies sociales à Tunis (XVI^e-XIX^e siècles)*, Université de Tunis I, IV^e série Histoire, vol, XXXIV, Tunis, 1999, 496 p.

Comment le rapport à la terre, en tant que source de revenus pour les citoyens de Tunis, a-t-il évolué à l'époque moderne ? Alors qu'au début du XVI^e siècle la propriété terrienne n'attirait guère les investissements de la classe dominante, à la fin du XIX^e siècle, elle devient le principal objet d'enrichissement des *baladî* tunisois qui disputent la terre aux ruraux.

Dans ce livre issu d'une thèse d'Etat soutenue en 1995, A. Hénia brosse un tableau sur cinq siècles, mettant ainsi en lumière les lentes mutations qui ont permis ce changement social. Il procède à une reconstitution du système foncier et de ses dynamiques internes.



Il étudie, notamment, les stratégies et les pratiques sociales, en tant que processus ayant des incidences directes sur les mécanismes d'appropriation des biens-fonds, ruraux et urbains. Il place le statut de la propriété et du propriétaire dans la société tunisoise au cœur de sa problématique, en décrivant les justifications du droit de propriété, l'évolution du rapport à la terre dès l'installation du pouvoir

ottoman, puis, au fur et à mesure du développement des relations commerciales avec l'Europe. Si Tunis reste au centre de sa recherche, il ne s'agit pas, toutefois, d'une monographie classique de la capitale tunisienne.

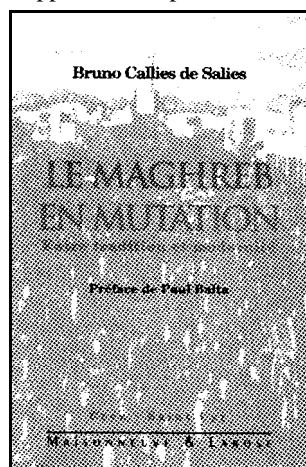
L'auteur vise à éclairer, en premier lieu, les fondements historico-juridiques de la propriété foncière dans le milieu tunisois. La cité est appréhendée dans ses relations étroites avec la campagne ; et ces phénomènes d'appropriation sont replacés dans une analyse sociale globale, par comparaison notamment avec les milieux tribaux et villageois. Les structures juridiques qu'il analyse avec précisions et nuances, s'avèrent d'une grande souplesse ; en particulier grâce à l'action des *'ulamâ*, les Tunisois ont pu adapter et réadapter les normes juridiques en matière foncière, à chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Ainsi, le processus qui conduit à la suprématie foncière des citoyens au XIX^e siècle ne serait pas une invention des juristes du protectorat, qui n'auraient fait que prolonger une réalité dont les prémisses existaient bien avant la colonisation.

En adoptant une deuxième approche, l'auteur explore les mécanismes sociaux qui expliquent l'appropriation foncière. Sa démarche consiste alors à associer l'analyse abstraite à l'étude de cas concrets, par l'utilisation de monographies de familles, tout en soulignant les implications concrètes : modes d'acquisition, mais aussi modalités de conservation et de transmission des biens-fonds.

Bruno CALLIES de SALIES, *Le Maghreb en mutation, entre tradition et modernité*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1999, 254 p.

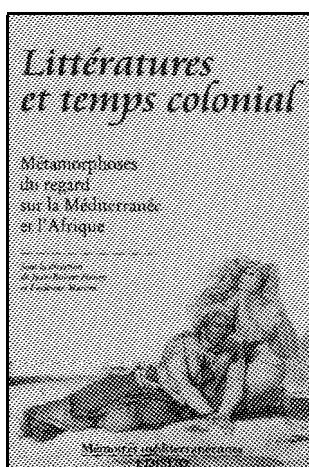
L'auteur propose une analyse comparée, à partir de la fin des années 80, les évolutions économique sociale et surtout politique des Etats du « Grand Maghreb », à l'exception de la Mauritanie. Le choix de la période étudiée apparaît d'autant plus pertinent pour chacun des quatre Etats que des événements politiques de première importance y prennent place. Le Maroc est le témoin, à partir du début de la décennie d'une certaine libéralisation politique qui aboutit, en 1992, au « toilettage » de la constitution dans la perspective d'associer les partis de l'opposition au pouvoir. En Algérie, les émeutes d'octobre 1988 ont conduit le régime à instituer le multipartisme et à organiser des élections ouvertes. En Tunisie, la fin du long « règne » du fondateur de la République tunisienne voit l'arrivée au pouvoir, le 7 novembre 1987, de l'actuel président Ben Ali. La Libye enfin connaît en 1988 une libéralisation éphémère de son régime politique : le colonel Kadhafi fait adopter une « Charte verte de la liberté et des droits de l'homme en Libye », puis institue un « prix Colonel Kadhafi » des droits de l'homme.

À partir de ces événements fondateurs, les différents pays du Maghreb devaient connaître des évolutions divergentes. L'auteur analyse alors les stratégies de régimes politiques qui tous font face à une forte opposition islamiste, mais la gèrent chacun à leur manière. Il met en particulier l'accent sur le cas algérien : il décrit le processus qui a conduit à l'annulation par l'armée des élections législatives de 1992 où le Front Islamique du Salut (FIS) était sorti largement en tête au premier tour. La répression qui s'abat sur le FIS engage le pays dans une véritable guerre civile, alors que le nouveau régime accepte l'existence des autres partis de l'opposition dont le rôle reste marginal. En Tunisie, le régime élimine du champ politique les tenants de l'islamisme et le Rassemblement Constitutionnel Démocratique, le parti au pouvoir, occupe la quasi-totalité de l'espace politique, réduisant ainsi à la portion congrue la place de l'opposition « laïque ». La Libye, mise sous embargo aérien et militaire par l'ONU en 1992, doit faire face à une opposition islamiste armée en Cyrénaïque entre 1995 et 1997, avant de reprendre la situation en main et de l'éliminer complètement. Quant au Maroc, il fait figure de « bon élève » au regard des normes démocratiques, puisque le royaume chérifien est le premier Etat du Maghreb à pratiquer l'alternance depuis les indépendances et à intégrer la frange « modérée » des islamistes dans le système politique.



Jean-Robert HENRY et Lucienne MARTINI (dir.). *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*. Aix-en-Provence, Edisud/Mémoires méditerranéennes, 1999, 344 p.

Les textes de ce volume ont animé en 1997 un colloque doublé d'une exposition autour de la « redécouverte » du temps colonial à travers toutes sortes d'écrits, d'observations, de fictions ou de témoignages. À l'actif de cette rencontre, la mise en valeur d'un corpus élargi d'œuvres plus ou moins connues, souvent obscures ou mineures qui expriment, chacune à sa façon, mais certaines constantes se retrouvent, la réalité et l'imaginaire de la situation coloniale. L'apport proprement documentaire de cette rencontre, est visible dans la diversité des genres d'écrits traités qui dépassent l'étroitesse et les ambiguïtés

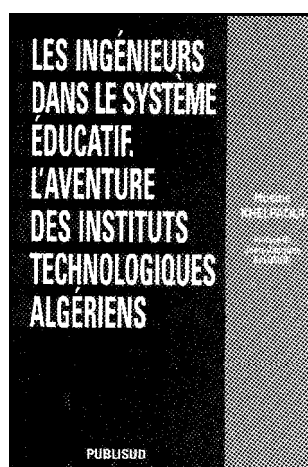


de la catégorie « littérature coloniale ». Celle-ci pose des problèmes - indépassables - de définition, le consensus commun rejoint la catégorie d'étude en ce que l'on ne peut parler de cette littérature que par rapport au statut socio-géographique de sa production et de ses auteurs. L'exposition a montré des ouvrages de collectionneurs privés à côté des richesses des fonds de l'Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman et du Centre des Archives d'Outre-mer, co-organisateurs de cette manifestation

placée sous la direction de l'Association Mémoires Méditerranéennes. Car il s'agit bien d'une entreprise d'interrogation de la mémoire coloniale colportée par les manuels de lecture, les histoires pour enfants, les livres de prix, la littérature policière ou d'espionnage, les romans historiques ou les autobiographies d'auteurs à notoriété éphémère ou de quelques célébrités... Minorisée, condamnée, puis refoulée, cette mémoire se trouve réactivée depuis quelque temps par une production littéraire, scientifique, illustrée ou filmique moins dévalorisée dans la production culturelle dominante que pendant la période coloniale et les premières décennies des indépendances. Derrière le succès commercial de cette redécouverte d'œuvres souvent oubliées ou dont l'intérêt réside surtout dans l'évocation d'un passé exotique et de cadres de vie révolus, on assiste en France à l'irruption de nouvelles voix, de nouvelles écritures : celles de l'immigration font écho et suite à celles de la décolonisation. Au Maghreb, le regain de cette littérature s'amorce avec la reconsidération de la littérature d'expression française, la production cinématographique, la vogue des beaux livres ou celle des rééditions de cartes postales. Dans cette nouvelle configuration du croisement des rapports Nord/sud, France/Maghreb, qu'est ce qui a changé ? La réponse est aussi kaléidoscopique que la production considérée et la multitude des approches empruntées au cours de cette rencontre. Il reste que l'éloignement temporel contribue à rendre ces regards moins passionnels et plus nuancés, et permet de relativiser la séparation entre littératures coloniales et nationales que la politique et l'histoire immédiate ont érigée.

Hocine KHELFAOUI, *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens*, Publisud, Paris, 2000, 295 p.

Dans cet excellent ouvrage consacré à la naissance et à l'histoire des instituts technologiques algériens, l'auteur nous montre comment, au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a créé de toutes pièces un enseignement technique destiné à former des techniciens et des ingénieurs devant servir de fer de lance à sa stratégie d'industrialisation. La première partie du livre traite de l'histoire des ambitions de formation technique du jeune Etat algérien. L'auteur nous décrit le rôle fondateur et démiurge de l'Etat dans l'émergence des groupes socioprofessionnels techniques. Le projet développementaliste et dirigiste voulait faire accoucher au forceps et le plus rapidement possible une société industrielle avec les structures qui l'accompagnent.

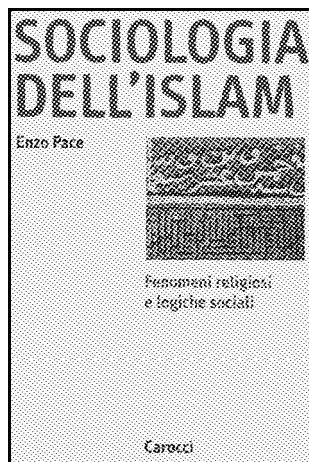


Dans la seconde partie de sa recherche, l'auteur se propose d'étudier « les acteurs de la formation technologique ». L'histoire de l'Algérie indépendante montre que les contradictions à l'intérieur du système national d'enseignement et de formation, qui ont donné naissance aux instituts technologiques, étaient principalement l'expression des divergences animant les principales tendances socio-politiques quant aux fonctions que devaient remplir le système éducatif.

En fait, Hocine Khelfaoui formule l'hypothèse selon laquelle les « industrialistes », en imposant leur vision du système de formation technologique recherchaient plus à consolider leur base sociale qu'à mettre en œuvre une formation réellement performante en termes de reproduction de cadres techniques « opérationnels ». Entre une « socialisation sûre » et une « professionnalisation aléatoire » pour reprendre la belle formule de l'auteur, le choix a été coûteux pour l'Algérie. Ainsi, la formation technologique répondant à des considérations plus politiques qu'économiques n'a-t-elle trouvé de légitimité que dans le recours au favoritisme d'Etat. Si à partir de la seconde moitié des années 80, les groupes professionnels ont commencé à s'autonomiser et l'entreprise à passer du statut de consommateur à producteur des connaissances et de technologies, la violence politique, qui a frappé le pays, a permis au pouvoir bureaucratique – fondé plus sur l'allégeance et la cooptation que sur la compétence technique – de se redéployer et d'interrompre un mouvement d'autonomisation sociale. Ce constat pessimiste de l'auteur montre combien la formation technique en Algérie renvoie à des enjeux touchant l'ensemble de la société algérienne.

Enzo PACE, *Sociologia dell'Islam. Fenomeni religiosi e logiche sociali*, Roma, Carocci editore, 1999, 206 p.

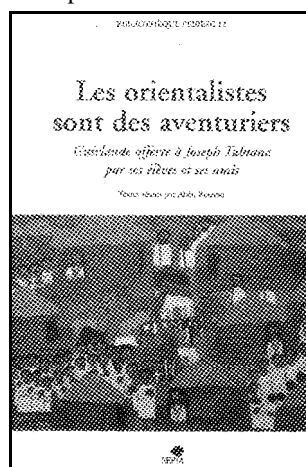
À l'exception de la laborieuse mais utile « Sociologie religieuse de l'islam » rédigée par Jean-Paul Charnay et publiée en 1974 chez Sindbad (2^e éd., Hachette, 1994), l'islam n'a pas suscité jusqu'ici de synthèse sociologique qui pourrait servir à la fois d'instrument de travail aux spécialistes et de présentation d'ensemble pour les lecteurs qui s'intéressent à l'évolution de cette religion monothéiste. C'est dire que le livre d'Enzo Pace comble un vide et constitue désormais une référence de base en Italie où les études sur l'islam commencent à se développer même si, par le passé, la Péninsule possédait une école orientaliste des plus remarquées. Le mérite de ce livre



est non seulement de brosser un tableau d'ensemble de l'islam, depuis les origines jusqu'à notre époque, mais surtout de montrer que l'islam peut être l'objet d'une étude sociologique qui l'astreint à la rigueur de la méthode et des instruments de réflexion des sciences sociales des religions. En plus, l'islam n'y est pas uniquement perçu avec les lunettes déformantes des médias qui le réduisent à la seule dimension politique, mais plutôt par le biais d'une analyse en profondeur qui établit un lien entre la dimension symbolico-religieuse et les structures. Si la figure du Prophète Muhammad est analysée à travers l'expérience de l'extase mystique et du charisme politique, la communauté musulmane *Umma* est replacée dans son cadre historique et idéologique de base. Par la suite, la question de la succession qui trouve son point nodal dans la Grande discorde donne lieu à une typologie du conflit religieux. Il en est de même de l'expérience du sacré et des dimensions de la religiosité qui ont imposé trois types d'organisation socio-religieuses : le « type-Eglise », le « type-secte » et le « type-mystique ». L'approche des phénomènes religieux musulmans ne fait pas l'économie de la question de l'éthique économique où sont opposés, à juste titre, Weber et Rodinson et où sont illustrés les conflits entre villes et campagnes ainsi que l'évolution doctrinaire de la pensée islamique contemporaine. À ce niveau, l'analyse du réformisme, en tant que réaction contre la décadence, laisse la place à la lecture raisonnée de l'émergence du radicalisme islamiste. Enfin, les anciennes et nouvelles frontières de l'islam montrent la diversité et le pluralisme d'une religion où interfèrent l'islam maghrébin, l'islam africain, l'islam asiatique et, dernier né, l'islam européen. La diaspora musulmane d'Europe évaluée à quelque quinze millions se trouve ainsi confrontée à des problèmes d'exclusion et d'intégration où la modernité semble en butte aux problèmes l'identité religieuse. L'euro-islam est perçu ici à la fois comme une frontière à l'intérieur même de l'islam qui est appelé à se renouveler comme le souhaitent nombre d'intellectuels musulmans isolés mais également comme une exigence politique pour la culture européenne qui est invitée à repenser la question de la laïcité de l'Etat en fonction de la nouvelle donne sociale et culturelle.

Les orientalistes sont des aventuriers. Guirlande offerte à Joseph Tubiana par ses élèves et amis. Textes réunis par Alain ROUAUD. Saint Maur, Editions Sépia, Bibliothèque Peires 12, 1999, 310 p.

Ce florilège d'études, poèmes, peintures, dessins, photographies dédié par ses amis et élèves à un éthiopisant distingué se veut un *liber amicorum*, une « tresse fleurie offerte en signe de respect et d'affection » à un linguiste, ethnologue, africaniste qui a marqué les études orientalistes. Comme le veut l'usage -même si l'hommage revendique ici son inspiration éthiopienne- cet ensemble de textes et d'images est l'occasion de retracer un itinéraire intellectuel en fonction des contours d'un secteur de la connaissance, de dire l'apport d'une œuvre singulière à un champ de recherche et sa fertilisation par un savant particulier.



« L'orientalisme, c'est l'exotisme qui se fait science ». Depuis le XVIII^{ème} siècle, par la multiplication et la diffusion du voyage, l'autre et l'ailleurs s'imposent comme objet de science. Les études africanistes dans lesquelles s'inscrit l'œuvre de Joseph Tubiana font partie de cette aventure de l'esprit et de la connaissance. Né à Alger en 1919, ce licencié de lettres classiques, s'orientera après la deuxième guerre mondiale vers l'ethnographie ;

il apprendra la langue amharique et, à la suite d'une mission ethnographique et linguistique en Ethiopie septentrionale, se fixera sur ce terrain. La passion et la rigueur de ce chercheur, enseignant, muséographe ont suscité et accompagné d'autres travaux ; son style, sa vie personnelle, ses amitiés témoignent de ses qualités d'ouverture et de son « éthiopianisation ».

En France, il a développé à travers le sillon éthiopien les études africanistes et orientalistes dans plusieurs institutions. Il a dirigé, de 1951 à 1960 -à la suite de Thérèse Rivière et Jacques Faublée- le Département d'Afrique Blanche et Levant au Musée de l'Homme à Paris. Il a créé et animé de 1960 à 1985 le séminaire d'Ethnologie Historique de l'Afrique Orientale à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. En 1977, il a lancé à la demande du Centre National de la Recherche Scientifique, le laboratoire de Sophia-Antipolis sur l'Afrique Orientale replié, depuis 1986, date de sa mise à la retraite, à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. Reportages, évocations littéraires, lettres d'amis, résultats de recherche, notations épistémologiques, considérations de méthode, collages, dessins et photos font voisiner dans cette « guirlande » sentimentale, érudite et esthétique toutes sortes de proximités et d'affinités qui disent le magnétisme rassembleur et fécond de ce savant et font que cet hommage est davantage qu'un volume froid de mélanges académiques convenus.